



[EN BREF]

► Qualité Forêt énergie

La FNCOFOR, l'ONF et la coopération forestière apportent leur soutien à la création d'une marque commune Forêt Énergie[®]. Celle-ci doit assurer aux utilisateurs d'acheter un combustible de qualité issu de forêts gérées de façon durable. Ce nouveau partenariat entre forêt publique et privée traduit la volonté des propriétaires et gestionnaires de promouvoir la commercialisation des plaquettes forestières.

► Forêt et climat

Mission a été confiée à Bernard Roman-Amat, directeur délégué de l'Engref à Nancy, pour préparer les politiques publiques permettant une adaptation de la sylviculture au changement climatique. Le rapport sera rendu d'ici la fin d'année. Il devrait proposer « une liste hiérarchisée de recommandations d'actions concrètes pour les propriétaires, les gestionnaires, la puissance publique et les régions », précise l'intéressé.

► 1000 chaufferies

Le programme 1000 chaufferies en milieu rural conduit par la FNCOFOR est structurant pour la filière bois-énergie, estime Dominique Bussereau. Le ministre écrivait le 13 février à Yann Gaillard : je continuerai à l'aider en 2007... afin de soutenir la coordination du programme et la mise au point des principaux outils destinés aux collectivités territoriales.

■ Conseil supérieur France Forêts présente un plan de mobilisation des bois pour l'hexagone

Deux stratégies ont été présentées le 28 février lors du conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois. France Forêts a exposé son « plan de mobilisation de la forêt française » en réponse à la demande du marché. Et Dominique Bussereau a dévoilé le plan de relance de la compétitivité des scieries.

Les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés l'ont affirmé haut et fort lors de cette séance présidée par le ministre en charge de l'Agriculture : ils sont prêts à s'engager dans le développement de l'offre de bois pour contribuer au développement de la filière par un approvisionnement régulier et compétitif. Et cela en favorisant la mobilisation de la ressource dans les peuplements sous-exploités. Le « plan de mobilisation de la forêt française » énoncé par Henri Plauche-Gillon s'organise autour de quatre axes. Le premier est d'identifier les besoins et gisements mobilisables. L'ONF confirme à cet égard qu'entre 6,8 et 7,5 Mm³ issus des forêts domaniales seront mis en marché d'ici 2011 et les communes forestières augmenteront en moyenne leurs délivrances de bois de 150 000 m³ par an sur la même période. Globalement et à moyen terme, les producteurs de bois estiment que 10 à 20 Mm³ sont plus ou moins directement mobilisables. Les trois autres axes visent à donner envie aux propriétaires d'exploiter leurs bois, à améliorer les conditions de l'exploitation et la logistique forestière et à ancrer les actions menées pour accroître cette mobilisation des bois dans les territoires. Les chartes forestières de territoire, les schémas stratégiques forestiers de massifs et les plans de développement de massifs constituent les creusets pour mettre en œuvre ce plan de mobilisation. Les actions pourront en être financées pour partie par la CVO (communication, animation) et nécessitent des concours publics. Dominique Bussereau a salué ce plan de France Forêts comme une contribution à l'objectif fixé par le programme forestier national d'accroître la récolte de bois. Le ministre a souligné également qu'il voulait voir dans la tension sur la demande l'expression du dynamisme de la filière. Il a précisé que, dans le cadre du PDRH, 10M€ par an seront affectés à la desserte forestière et que 8,5M€ seront alloués aux entreprises de récolte. La prorogation en 2007 de la circulaire d'août 2005 apportant une aide à certains travaux sylvicoles et de mobilisation des bois en montagne a été annoncée. Lors des débats qui ont suivi, Jean-Claude Monin a plaidé pour l'existence d'une seule interprofession, au sein de laquelle se retrouveraient tous les acteurs faisant ainsi preuve d'une réelle solidarité.

Dominique Bussereau a choisi l'opportunité de ce conseil pour dévoiler le plan de relance de la compétitivité des scieries, conforme aux orientations prises en mars 2006. Ces mesures visent notamment à stimuler les investissements des scieries, afin qu'elles répondent mieux aux demandes des marchés. Les aides aux investissements vont passer de 4M€ en 2006 à 10 M€ en 2007 et seront maintenues à ce niveau en 2008 et 2009. Les conditions d'octroi n'ont pas encore été publiées ; les projets collectifs seront privilégiés sans plus de précision. La fédération nationale du bois a pris acte de l'augmentation de l'enveloppe, mais attend de connaître les règles d'application de ces mesures pour se prononcer. Son président a fait part de sa déception de ne pas trouver d'outil fiscal (provision pour investissement) correspondant à leurs attentes. En outre, une convention entre la FNB et le groupe OSEO (établissement apportant son appui au développement des PME) a été signée. Elle favorise les échanges d'informations et un partenariat stratégique (aides à l'innovation, garanties) destiné notamment à faciliter les relations entre les scieries et leurs banques.

[ENBREF]

► Baromètre PEFC

Au 28 février dernier, on comptabilisait 4,451 106 Mha de forêts certifiées en France pour leur gestion durable. A la même date, 1 007 entreprises s'étaient engagées dans le processus de certification.

► Agenda

Le 4 avril se tiendra le **bureau national** de la FNCOFOR élargi aux présidents des associations départementales au Racing club de France - 5 rue Eblé 75007 Paris.

Convocation à une assemblée générale : le même jour à 12h, l'ensemble des communes adhérentes à la FNCOFOR est invité à participer pour l'approbation des comptes 2006.

Salon international de l'agriculture : l'INRA présente des informations sur la forêt et le changement climatique.

Jusqu'au 11 mars à Paris

Salon résidence bois : des nouveautés pour construire en bois et utiliser peu d'énergie.

16-20 mars Eurexpo Lyon

www.salon-residence-bois.com

Salon Bois et Habitat à Namur expo (Belgique) 23 au 26 mars

www.bois-habitat.com

Fête de la nature : pour découvrir le patrimoine naturel français, y compris les forêts publiques. Les 19 et 20 mai,

www.fetedelanature.com

Cofor info est éditée et imprimée par la **Fédération nationale des communes forestières** :

13, rue du général Bertrand
75007 Paris

Fax : 01 45 67 25 99

Mèl : info@fncofor.fr

Cette lettre mensuelle est diffusée par télécopie ou par courriel.

Directeur de la publication :

Yann Gaillard

Rédaction et mise en page :

LG - Agence 45.presse

Communes sinistrées : maintenir le dispositif d'aides

Le dispositif d'aides budgétaires aux collectivités forestières sinistrées en 1999 fait l'objet d'une évaluation. Dans un courrier adressé au ministère de l'Intérieur en date du 20 février, le président de la FNCOFOR rappelle l'importance pour les communes concernées - notamment dans les Vosges, la Meuse et en Meurthe-et-Moselle - de ce dispositif mis en place en 2000 et destiné à leur permettre de rétablir l'équilibre de leur budget. Yann Gaillard souhaite que ce dispositif soit à nouveau renouvelé en 2007 et doté de la même enveloppe financière que l'an dernier. Il demande à ce que cette enveloppe ne soit pas modifiée avant le dépôt des conclusions des inspecteurs missionnés. Il attend également de la mission d'évaluation du dispositif des recommandations sur les évolutions souhaitables de ce système de solidarité.

La stratégie de France Bois Forêt

Le conseil d'administration de FBF du 28 février a examiné les résultats de la collecte de la CVO (contribution volontaire obligatoire). La collecte prévisionnelle 2007 est estimée à 5 M€. Les participants ont débattu des actions stratégiques qui vont être mises en place. Priorité sera donnée à la communication. Les opérations de mise en valeur des bienfaits de l'exploitation des bois (construction, énergie) devraient en souligner également les effets bénéfiques sur la forêt et sa gestion. Par ailleurs, le profil de l'observatoire économique de la filière se précise. Il pourrait être piloté par un comité d'experts travaillant sur des données conjoncturelles permettant d'apprécier les évolutions des marchés afin de mieux identifier des actions stratégiques. Enfin, pour clarifier les débats entre amont et aval, France forêts a présenté le plan de mobilisation des bois (voir p 1). Ces trois orientations seront débattues lors du bureau national de la FNCOFOR le 4 avril, à la veille du prochain conseil de FBF.

Au comité des travaux

Lors de la réunion du 14 février du comité des travaux, il a été convenu qu'un point régulier y sera fait sur la présentation du bilan communal annuel aux communes. En 2008, toutes les communes devraient disposer d'un tel bilan. Trois élus, Evelyne Ottenin, Pierre Grandadam et Jean Pierre Michel mettront au point avec l'ONF des fiches techniques de présentation des travaux forestiers, afin de clarifier le contenu des prestations proposées par l'ONF. L'office a informé le comité de la création au sein de l'ONF d'entreprises internes de travaux de niveau territorial ou agence. Le comité y voit un moyen de réduire les coûts des prestations.

Premières ventes encourageantes

Les premières ventes de bois en 2007 semblent confirmer les progrès de l'année passée. Il faudra attendre le mois prochain pour entériner cette tendance. L'ONF a également donné les chiffres définitifs des ventes 2006 lors du comité des ventes du 15 février. L'an dernier, les volumes vendus ont progressé de 3,7% par

rapport à 2005 (6,83 Mm3 contre 6,58 Mm3) pour une augmentation de 18,1% des recettes en forêts communales (216,8 M€ en 2006). Le comité a examiné 10 projets de contrats en Alsace, Lorraine et Rhône-Alpes. La réflexion a également avancé sur une formule « d'exploitation forestière groupée » accompagnant les ventes groupées et destinée à favoriser la conclusion de contrats portant sur des bois façonnés.

Coopération entre communes forestières au Cameroun et Québec

Le projet de coopération entre la FNCOFOR et les communes forestières au Cameroun se précise. La dernière mission en février a permis de préciser les actions d'un programme prévu sur 4 ans (9M€ HT de budget) à compter de fin 2007. Des coopérations décentralisées entre collectivités des deux pays permettront de financer des investissements forestiers, du reboisement et de former au Cameroun de jeunes ruraux et des élus africains en France. Du 7 au 14 mars, une délégation de la FNCOFOR conduite par Jean-Claude Monin va nouer de nouveaux contacts au Québec le long du Saint-Laurent. En novembre 2006, une mission d'élus et de techniciens canadiens avaient observé en France la gestion territoriale de la forêt. Jean-Claude Monin participe au colloque de restitution de cette mission. La délégation française va rencontrer des élus et échanger quant aux méthodes de gestion, à la production de bois-énergie, aux liens entre forêt et communautés...

Formation Natura 2000

La première des 8 journées de formation Natura 2000 a eu lieu à Champagnole le 13 février ; 33 élus concernés en Franche-Comté parmi les 57 participants ont contribué activement aux échanges qui ont suivi les témoignages des acteurs de terrain. Les questions ont porté sur le comité de pilotage et sa présidence par un élu, le document d'objectifs, le choix de l'animateur, le contrat et la charte Natura 2000... La prochaine formation devrait avoir lieu le 24 avril à Nancy pour les régions Alsace et Lorraine.